



Éditions et traductions

APPEL À PROJET

Calendrier

- Date de lancement : 23 janvier 2023.
- Date limite de dépôt des dossiers : **27 février 2023, minuit**
- Publication des résultats : 17 mars 2023.

Contexte et programmation scientifique

Créé le 2 février 2022, l'Institut français d'islamologie (IFI) a pour mission de développer une islamologie française de haut niveau et de promouvoir à l'échelle nationale l'étude scientifique des systèmes de croyances, de savoirs et de pratiques propres aux différentes branches qui composent la religion musulmane. L'islamologie est ainsi définie à la fois par son objet – l'étude de la religion musulmane dans le passé et le présent – et par sa démarche scientifique. L'étude des textes et des discours, des pratiques et des institutions de l'islam en forme le cœur, étude pour laquelle la contribution des disciplines philologiques, linguistiques, littéraires, philosophiques, historiques, des sciences juridiques et des sciences sociales ne saurait être négligée.

Déjà pointé¹, le manque d'éditions critiques et de traductions scientifiques des textes issus des traditions savantes et littéraires de l'islam vers le français est patent, tout comme le nombre insuffisant de traductions d'ouvrages islamologiques français en langues étrangères. Le GIP IFI entend faire de cette question l'un de ses chantiers prioritaires. Aussi lance-t-il un appel à projet d'édition et de traduction scientifiques de textes issus des traditions intellectuelles de l'islam vers le français, ainsi que de traduction d'ouvrages islamologiques français en langues étrangères.

Critères d'éligibilité

Porteur du projet : tout chercheur ou enseignant-chercheur statutaire, en activité ou émérite de l'ESR français peut être porteur de projet. La somme maximale allouée ne dépassera pas 7 000 €.

Pour les éditions, les candidats pourront présenter des projets de publication en France portant sur des textes en langues arabe, persane, turque, ourdou, etc. Les éditions critiques de textes

¹ Voir Catherine Mayeur-Jaouen, *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*, septembre 2014, GIS-MOMM, accessible en ligne : <http://majlis-remomm.fr/72324>

inédits, ou édités jusqu'ici sans appareil critique suffisant, seront privilégiées, ainsi que les projets d'édition assortis d'une traduction en langue française. Il est possible de ne proposer qu'une traduction pour des écrits récents, ou dont le texte est bien établi. Les publications pourront aussi bien être numériques que papier. Les sommes allouées pourront servir aussi bien d'aide à la traduction, au travail d'édition et la publication. Les projets pouvant justifier d'un ou plusieurs autres financements seront privilégiés.

Pour les traductions d'ouvrages d'islamologie, les candidats pourront présenter des projets de traduction en langues anglaise ou arabe d'ouvrages d'islamologie dont la langue de publication initiale est le français. Les traductions de textes inédits ne seront pas acceptées. La première édition de cet ouvrage ou article ne devra pas être antérieure à 2012. Les publications pourront aussi bien être numériques que papier. Les sommes allouées pourront servir aussi bien d'aide à la traduction, au travail d'édition et à la publication. Les projets pouvant justifier d'un ou de plusieurs autres financements seront privilégiés.

Les critères de sélection des projets sont les suivants :

- Pertinence et originalité du projet d'édition et/ou de traduction ;
- Qualification du porteur du projet pour le mener à bien ;
- Faisabilité et bonne adéquation entre les objectifs et la demande de moyens.

Dossier de candidature

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier de candidature, sous forme d'un unique fichier PDF, au nom du ou de la candidate, à l'adresse mail administration@institut-islamologie.fr, avant le 27 février 2023, minuit.

Celui-ci, rédigé en langue française, doit comporter :

- l'exposé du projet d'édition et/ou de traduction (5 000 signes espaces compris au maximum), présentant le texte à éditer et/ou traduire, son intérêt scientifique, et les modalités concrètes de son édition/sa publication ;
- le CV du porteur du projet (2 pages maximales, incluant les 5 principales publications) ;
- le dossier doit être accompagné d'une attestation et du devis de l'éditeur ;
- une attestation de financement émanant d'un autre organisme est la bienvenue.

L'ensemble des pièces demandées doit être soumis dans le même dossier sous format pdf.

- Les dossiers reçus après la date limite du 27 février 2023 ne seront pas examinés.
- Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.
- Les limites de signes sont impératives ; les dossiers ne les respectant pas ne seront pas examinés.

La direction de l'IFI apprécie la conformité des candidatures aux conditions exigées.

Le porteur devra rendre compte précisément de son activité grâce à un rapport de fin de projet.

Demande d'informations : augustin.jomier@institut-islamologie.fr